

CERTIFICAT D'APPROBATION C.E.E. DE MODELE
N° 94.00.811.003.0 DU 20 DECEMBRE 1994

**Thermomètres médicaux
à mercure, en verre,
avec dispositif à maximum WALTER**

LE PRESENT CERTIFICAT EST ETABLI EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE 71/316/C.E.E. DU 26 JUILLET 1971 MODIFIEE PAR LA DIRECTIVE 83/575/C.E.E. DU 26 OCTOBRE 1983 RELATIVE AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE, DES DIRECTIVES 76/764/C.E.E. DU 27 JUILLET 1976, 83/128/C.E.E. DU 28 MARS 1983 ET 84/414/C.E.E. DU 18 JUILLET 1984 RELATIVES AUX THERMOMETRES MEDICAUX A MERCURE, EN VERRE, AVEC DISPOSITIF A MAXIMUM, DU DECRET N° 73-788 DU 4 AOUT 1973 MODIFIE PAR LE DECRET N° 84-1107 DU 6 DECEMBRE 1984, PORTANT APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE RELATIVES AUX DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTRUMENTS DE MESURAGE ET AUX METHODES DE CONTROLE METROLOGIQUE ET DU DECRET N° 85-1396 DU 26 DECEMBRE 1985 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : THERMOMETRES MEDICAUX A MERCURE.

FABRICANT

Etablissements WALTER, 7, rue de la Fontaine,
57960 Soucht, France.

OBJET

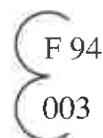
Le présent certificat renouvelle le certificat d'approbation C.E.E. de modèle n° 87.0.02.842.4.0 du 20 novembre 1987 (1).

CARACTERISTIQUES

Les caractéristiques du thermomètre sont identiques à celles du modèle approuvé par le certificat précité.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle est :



VALIDITE

Le présent certificat a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION,

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M GERENTE

(1) Revue de Métrologie, novembre 1987, page 1266.